Nations Unies E/CN.5/2018/NGO/32

Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social
Cinquante-sixième session
31 janvier-7 février 2018
Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par Training for Women Network, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

17-21218 (F) 081217 121217

Merci de recycler

Déclaration

Stratégies visant à éliminer la pauvreté dans une perspective de développement durable pour tous : Une perspective tenant compte des spécificités de chaque sexe

Dans tous les pays et dans toutes les régions, les faits montrent que les stratégies de développement durable qui ne vont pas dans le sens de l'égalité des sexes ni de la pleine participation et de l'autonomisation des femmes et des filles sont vouées à l'échec. L'égalité des sexes servant de catalyseur du progrès social, économique et environnemental (en plus d'être un droit fondamental), elle doit faire partie intégrante des politiques, stratégies et plans d'action en matière de développement durable.

L'égalité des sexes, l'élimination de la pauvreté et le développement durable sont intrinsèquement liés, et ce dans tous les aspects du développement durable (social, économie, environnement et gouvernance). Il est indispensable, pour que les politiques et pratiques de développement durable et d'élimination de la pauvreté portent leurs fruits, de tenir compte non seulement de l'importance, pour les femmes, des défis que pose le développement et des mesures prises pour les relever, mais aussi de la contribution essentielle des femmes au progrès économique. Les initiatives qui font une large place à la participation des femmes ont démontré leur efficacité pour ce qui est d'améliorer les moyens de subsistance viables au niveau local et de l'économie au plan national. C'est la concrétisation des promesses faites concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes qui commande la réussite d'un programme de développement. L'ancrage des droits de la femme dans les résultats, les engagements et la gouvernance en matière de développement durable constituera un progrès pour les droits fondamentaux.

Les travaux de recherche récemment menés, notamment par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Banque mondiale, permettent de mieux comprendre les facteurs qui entravent la participation économique de la femme comparativement à celle de l'homme. Les disparités entre hommes et femmes en termes de productivité et de revenus persistent et s'observent partout : la valeur ajoutée par travailleur est de 6 % à 35 % plus basse dans les entreprises appartenant à des femmes que dans celles détenues par des hommes ; les exploitations agricoles gérées par des femmes sont de 20 % à 30 % moins productives que celles qui sont aux mains des hommes ; et, sur le lieu de travail, les femmes perçoivent un salaire qui représente, en moyenne et selon les pays, au plus bas 20 % de celui des hommes, et jamais plus de 80 %.

Or, ce n'est pas que les femmes soient moins aptes à être cheffes d'entreprise, agricultrices ou employées. Ces disparités s'expliquent avant tout par des différences concernant la dimension de l'entreprise ou de l'exploitation agricole, le secteur d'activité, ainsi que le degré d'instruction et les perspectives qu'il permet d'envisager. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de travailler dans des secteurs, des branches industrielles ou des professions pour lesquels la productivité de la main-d'œuvre est en moyenne peu élevée, tels que les services à faible technicité ou l'agriculture sous-mécanisée. L'accès limité des femmes aux ressources productives et aux facteurs de production découle des défaillances du marché et des institutions – par exemple, il leur est plus difficile qu'aux hommes, en raison des contraintes sociales et du manque de temps, d'accéder à des informations non périmées sur les marchés et les prix.

Ces écarts de productivité et de revenus se transmettent de génération en génération, créant ainsi un cercle vicieux. Le désavantage économique actuel des femmes se perpétue du fait que l'on investit moins en faveur de celles, filles et femmes, qui représentent l'avenir.

Comprendre les liens qui existent entre inégalité des sexes, pauvreté et dégradation de l'environnement, ainsi que les fâcheux effets de spirale qui pourraient en résulter, et prendre des mesures pour y remédier sont susceptibles d'accélérer la dynamique dans la bonne direction et de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable. Savoir comment la relation entre le naturel et le social exprime les spécificités de chaque sexe ouvre la voie à de nouvelles méthodes de lutte contre la pauvreté, de protection de l'environnement, et de participation équitable des hommes et des femmes aux politiques de développement durable.

L'accent mis sur cette relation en tant que moyen d'orienter les politiques de développement se fonde sur l'écologie politique, laquelle, pour infléchir l'élaboration des politiques et les programmes d'investissement, propose d'examiner non pas les causes profondes, mais une « chaîne de causalité ». L'écologie politique, en effet, met en exergue les facteurs sociopolitiques qui conditionnent l'accès aux ressources naturelles, leur contrôle et leur répartition.

L'accent mis sur l'égalité des sexes et ses liens avec la pauvreté et l'environnement fait apparaître que les relations de parenté et les modes de propriété dans la famille façonnent la répartition du travail entre hommes et femmes, les droits et responsabilités de chaque sexe en matière d'environnement, les aspects sexospécifiques des politiques environnementales, ainsi que l'action collective et la résilience. L'écologie politique fait également ressortir les interactions spatio-temporelles entre la problématique hommes-femmes, la pauvreté et l'environnement.

La pression exercée par la démographie sur des ressources de plus en plus maigres constitue un facteur important dans la compréhension de la dégradation des terres – notamment l'érosion des sols et la déforestation – et de l'insécurité alimentaire. Or, des études montrent que la dégradation de l'environnement s'accélère à mesure que l'État ou un petit nombre de personnes imposent leur emprise sur des terres qui étaient collectives. La mainmise de groupes d'intérêts sur les ressources sape également, suivant les régions, la cohésion de la collectivité et les institutions traditionnelles qui, jadis, géraient les droits d'accès aux ressources naturelles détenues en communauté et les responsabilités y afférentes. L'analyse fait apparaitre la manière dont la marginalisation sociale et économique, l'accès inégalitaire aux ressources naturelles, et l'absence de participation, dans des conditions d'égalité entre les sexes, à la prise des décisions relatives à l'environnement au niveau des institutions sociales ont des incidences excessivement préjudiciables sur les femmes. Pour éviter que ceci se produise, il importe de prêter attention aux rôles, aux responsabilités et aux avantages respectifs des femmes et des hommes dans des localités déterminées et à des niveaux différents.

Les femmes sont d'importants acteurs économiques et agents du développement et de la consommation durables. Principales garantes du bien-être des familles, de la cohésion des communautés et de la préservation des ressources naturelles, elles possèdent leurs propres savoirs et compétences concernant les conditions locales et les ressources écologiques. En outre, les travaux de recherche montrent qu'elles ont plus tendance que les hommes à opter pour un mode de vie

durable et des comportements respectueux de l'environnement et à faire des choix de consommation durables. Il est indispensable qu'elles puissent participer équitablement et utilement à la prise de décisions et à la maîtrise des efforts de développement durable. Il convient de prêter une attention particulière à la participation active et à l'ascendant des femmes autochtones, des migrantes et des réfugiées, ainsi que des femmes appartenant à une minorité. Il faut lever les obstacles à l'autonomisation et à la participation économiques des femmes, notamment les discriminations sexistes qui entravent et sous-évaluent leur contribution au développement durable. Accentuer l'égalité des sexes exige des approches ciblées pour faire évoluer les attitudes, comportements et structures, ainsi que les normes sociales, le droit coutumier et la législation discriminatoires. Non seulement l'investissement en faveur des femmes et des filles renforcera l'égalité des sexes, mais il ira dans le sens d'un mode de développement moins polluant et plus équitable et il permettra d'avancer sur la voie des objectifs de développement durable.

L'assimilation du développement durable à la seule croissance verte passe sous silence les aspects sociaux du développement et réduit la recherche de durabilité à un exercice purement technologique. La volonté d'instaurer un modèle économique durable et équitable favorisera le bien-être de l'humanité à court et long terme. Mais il faut pour cela changer de paradigme, afin que le raisonnement économique repose sur l'équité, et qu'il soit écologiquement rationnel, socialement juste, participatif, transparent et responsable à l'égard des générations actuelles et futures. Ce changement devrait contribuer à la diversification de l'économie, de sorte à protéger et préserver l'environnement au moyen de modes de production et de produits durables et équitables. La pauvreté tout comme la consommation excessive portent préjudice à l'environnement et à la population. Lors du processus menant au nouveau programme de développement durable, il conviendrait d'accorder une attention particulière à ces aspects du développement non durable et de la répartition des richesses.